

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

LUTTE CONTRE RECOURS MÈRE PORTEUSE - (N° 2706)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL11

présenté par
Mme Boyer, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« reconnaître »

le mot :

« reconnaître ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.